



Succession entre demi frere

Par **poult**, le 10/12/2012 à 16:02

Bonjour,

Je souhaiterais connaître la loi sur la succession.

Lorsqu'une personne n a pas de descendant, comment se passe l héritage, s il n a que des demi frères.

Les demi frères n ayant qu un lien par le père, que se passe t il?

Merci pour vos reponses

Par **amajuris**, le 10/12/2012 à 17:08

bjr,

le terme demi-frère est inconnu du code civil.

chaque enfant hérite de son père et de sa mère.

si le défunt n'a pas de descendant ni d'ascendants ce sont ses frères et soeurs et les descendants de ces derniers qui sont appelés à la succession (article 734 du code civil).

cdt